

3. Exigences relatives à l'échange de renseignements entre transporteurs aériens

Exigences générales

- 3.1 Les exploitants aériens doivent fournir des renseignements complets, opportuns et exacts à la GTAA conformément à la présente section.
- 3.2 La GTAA se réserve le droit d'émettre des demandes de données de temps à autre, aux fins suivantes :
 - 3.2.1 Planifier les activités de l'aéroport de façon efficace et sécuritaire.
 - 3.2.2 Facturer les tarifs, les frais et les commissions avec exactitude.
 - 3.2.3 Mesurer et améliorer le rendement opérationnel de l'aéroport.
- 3.3 Les exploitants aériens doivent se conformer aux demandes de données émises par la GTAA en temps opportun et satisfaire à toute exigence supplémentaire liée aux systèmes et à l'infrastructure de TI, aux formats de messagerie, aux normes de communication et à la vérification des données, le cas échéant.
- 3.4 Les usagers de l'aéroport sont les seuls responsables de l'exactitude et de l'exhaustivité des données transmises à la GTAA.
- 3.5 Les usagers de l'aéroport doivent prendre toutes les mesures raisonnables pour résoudre les écarts dans les données, et ceux-ci doivent être immédiatement signalés à la GTAA.
- 3.6 Les usagers de l'aéroport, s'il y a lieu et à moins d'indication contraire de la GTAA, doivent utiliser les normes de communication et de messagerie de l'Association du transport aérien international (IATA) lorsqu'ils soumettent des données.
- 3.7 Les exploitants aériens qui ne fournissent pas les données requises dans les formats et les délais prescrits seront assujettis au processus de la norme Pearson dans les cas de non-conformité (voir la section 13, Cas de non-conformité et règlement des différends).
- 3.8 La non-conformité répétée à cet égard entraînera la prise de mesures indirectes par la GTAA, et le transporteur aérien sera facturé pour chaque vol qui ne répond pas aux exigences en matière d'échange de renseignements.
- 3.9 Pour obtenir des précisions ou poser des questions sur les formats de messagerie ou la transmission de données, veuillez écrire à pearsonstandard@gtaa.com.

Estimation de la capacité en passagers enregistrés

- 3.10 La GTAA exige des estimations précises de la capacité en passagers enregistrés à l'arrivée et à la sortie, car cela est essentiel pour la planification et la gestion quotidienne des opérations aéroportuaires, en collaboration avec les intervenants de l'aéroport, comme les organismes gouvernementaux et les partenaires des aéroports.
- 3.11 Les transporteurs aériens sont tenus de fournir des données quotidiennes sur la capacité en passagers enregistrés sur 30 jours continus pour chaque vol prévu au départ ou à l'arrivée à Toronto Pearson. La capacité en passagers enregistrés doit comprendre un enregistrement pour chaque mouvement de vol avec les renseignements suivants : nombre total de passagers, nombre de

passagers en correspondance par type de correspondance (intérieure, transfrontalière, internationale) et nombre de passagers à mobilité réduite. Tous les renseignements sur la charge de vol fournis par un transporteur aérien seront gardés confidentiels par la GTAA aux fins de planification interne et ne seront pas divulgués à d'autres transporteurs aériens.

- 3.12 Les transporteurs aériens sont tenus de fournir des données quotidiennes sur la capacité en passagers enregistrés sur 30 jours continus pour chaque vol prévu au départ ou à l'arrivée à Toronto Pearson. La capacité en passagers enregistrés doit comprendre un enregistrement pour chaque mouvement de vol avec les renseignements suivants : nombre total de passagers, nombre de passagers en correspondance par type de correspondance (intérieure, transfrontalière, internationale) et nombre de passagers à mobilité réduite. Tous les renseignements sur la charge de vol fournis par un transporteur aérien seront gardés confidentiels par la GTAA aux fins de planification interne et ne seront pas divulgués à d'autres transporteurs aériens.

- 3.13 Les fichiers des charges quotidiennes réservées doivent suivre le schéma ci-dessous :

Format du fichier : JSON (de préférence) ou CSV

Fréquence de livraison : Tous les jours avant 0500 HNE

Couverture des données : Horaire de vol continu de 30 jours

Mode de livraison : API (privilégié), d'autres canaux peuvent être disponibles sur demande (SFTP, MQ, courriel)

Convention(s) d'appellation des fichiers :

<AIRLINE_CODE>_BookedLoads_YYYYMMDD.json (pour JSON)

<AIRLINE_CODE>_BookedLoads_YYYYMMDD.csv (pour CSV)

| Nom du champ | Type de données | Description |
|----------------------|-----------------|---|
| airline_code | CODE (3) | Code de l'Association du transport aérien international (IATA) de la compagnie aérienne exploitante |
| flight_number | CODE (10) | Numéro de vol (sans le code de la compagnie aérienne) |
| departure_airport | CODE (3) | Code IATA de l'aéroport de départ |
| arrival_airport | CODE (3) | Code ATA de l'aéroport de départ |
| departure_date_local | AAAA-MM-JJ | Date de départ prévue |
| departure_time_local | HH:MM | Heure de départ prévue (heure locale à l'aéroport de départ) |
| arrival_date | AAAA-MM-JJ | Heure d'arrivée prévue |
| arrival_time_local | HH:MM | Heure d'arrivée prévue |
| aircraft_type | CODE (10) | Code de l'aéronef de l'IATA |
| seat_capacity | NOMBRE | Nombre total de sièges disponibles à bord de l'aéronef |
| booked_pax_total | NOMBRE | Nombre total de passagers réservés pour ce vol |
| booked_pax_cxn_DOM | NOMBRE | Nombre total de passagers réservés avec une correspondance intérieure |
| booked_pax_cxn_TRB | NOMBRE | Nombre total de passagers réservés avec une correspondance transfrontalière |
| booked_pax_cxn_INT | NOMBRE | Nombre total de passagers réservés avec une correspondance internationale |
| booked_pax_PRM | NOMBRE | Nombre total de passagers ayant besoin d'un fauteuil roulant, d'un ascenseur, etc. |

Operational data

- 3.14 Air Carriers shall provide complete and accurate operational data by automated transmission conforming to IATA messaging and communication standards. Automated messaging is required for inbound flights to Toronto Pearson and should occur after take-off from the outstation for pre-arrival planning, and for departure flights after take-off from Toronto Pearson to destination station for airport performance reporting.
- 3.15 The following IATA standard messages must be used and sent according to the specified deadline:

| Messages de l'IATA | Références de l'IATA | Date limite |
|--|----------------------|------------------------------|
| MVT | IATA AHM 780 | Dès que possible |
| LDM | IATA AHM 583 | Après le décollage |
| PTM | IATA RP 1718 | Après le décollage |
| PRL | IATA RP 1719b | Après le décollage |
| PSM | IATA RP 1715 | Après le décollage |
| PAL/CAL | IATA RP 1708a | Avant le décollage |
| BSM (compris les connexions courtes et la terminaison) | IATA RP 1745 | Après le décollage |
| BPM | IATA RP 1745 | ASAP (tous les scans de BRS) |
| BTM | IATA RES 709 | Après le décollage |
| BUM | IATA RP 1745 | Dès que possible |
| BNS | IATA RP 1745 | Après le décollage |

- 3.16 Les données opérationnelles doivent être transmises aux adresses SITATEX de la GTAA suivantes :
- 3.16.1 MVT : YYZTOCR
- 3.16.2 LDM, PTM, PRL, PSM, PAL/CAL : YYZGTCR
- 3.16.3 MCC, BPM, BTM, BUM, BNS : YYZOPCR
- 3.17 Les données opérationnelles peuvent également être transmises à la GTAA au moyen d'une interface API, d'une connexion MQ ou d'un courriel (sur demande).
- 3.18 Les systèmes de TI de la GTAA reconnaissent et appliquent rigoureusement les normes suivantes de l'IATA.
- | | | |
|---|----------|-----|
| Norme pour les FORMATS DE MESSAGE | IATA AHM | 080 |
| Norme pour les CORRECTIONS DE MESSAGES | IATA AHM | 081 |
| CODES D'AÉROPORT | IATA AHM | 010 |
| CODES D'INFORMATION DE RETARD | IATA AHM | 730 |
| Formulaire pour les ÉTIQUETTES DE BAGAGES INTERCOMPAGNIES | IATA RES | 740 |